



# Formation Juge-Arbitre (JA)



## Conditions :

- 18 ans révolus au début du stage
- Licencié FFBAD.
- Titulaire du S.O.C.

## Contenus :

- Règlement général des compétitions et les règlements particuliers .
- Confection des tableaux et tirage au sort manuel et assisté par ordinateur.
- Utilisation des logiciels d'aide à la compétition - Tenue de la table de marque. ;
- Organisation d'une compétition.

## Format :

- Stage de 2 jours.

## Diplôme :

- Attestation de suivi de stage et contrôle des connaissances
- Ce diplôme permet d'officier en tant que juge arbitre adjoint dans les compétitions de niveau départemental et régional et d'accéder au grade de juge-arbitre départemental

## Indemnités :

- Pour les arbitres stagiaires : les frais de déplacements, de restaurations et d'hébergement sont pris en charge par l'organisateur du tournoi.
- Pour les arbitres de ligue accrédité et au dessus : les frais de déplacements, de restaurations, d'hébergement sont pris en charge par l'organisateur du tournoi et ils sont aussi indemnisés de 40€ par journée d'arbitrage.

